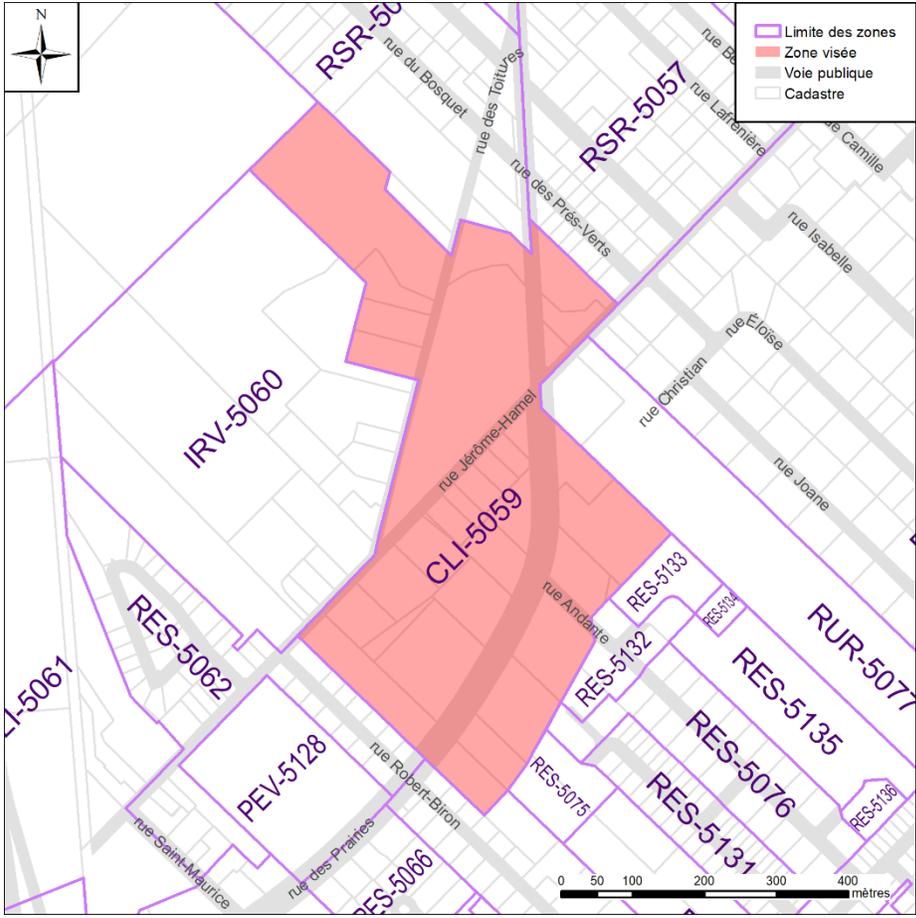


Document explicatif – modification règlementaire urbanisme

Informations générales

Titre	Créer la zone CLI-5137 à même la zone CLI-5059
Résumé	Créer la zone CLI-5137 à même la zone CLI-5059 et y autoriser des usages permettant la transition avec les habitations à proximité.
Concordance	Non
Date	19 mars 2024

Informations sur les dispositions du règlement

Article(s)	1
District(s)	de Sainte-Marthe
Territoire visé	 <p>La carte de zonage d'urbanisme illustre la zone visée (CLI-5137) en rouge, qui est créée à même la zone CLI-5059 (orange). La limite des zones est indiquée par une ligne violette. Les voies publiques sont représentées en gris et le cadastre en blanc. La carte inclut une boussole et une échelle de 0 à 400 mètres. Les zones adjacentes sont étiquetées : RSR-5056, RSR-5057, IRV-5060, RES-5061, RES-5062, PEV-5128, RES-5066, RES-5075, RES-5131, RES-5132, RES-5133, RES-5134, RES-5135, RES-5076, RES-5136, RES-5138, RES-5139, RES-5077, RUE Jérôme-Hamel, RUE des Prés-Verts, RUE des Toitures, RUE du Bosquet, RUE de Camille, RUE Isabelle, RUE Eloïse, RUE Christian, RUE Joane, RUE Andante, RUE Robert-Biron, RUE des Prairies, RUE Saint-Maurice.</p>

Document explicatif – modification règlementaire urbanisme

<p>Zonage projeté</p>	
<p>Objet</p>	<p>Créer la zone CLI-5137 à même la zone CLI-5059</p>
<p>Approbation référendaire</p>	<p>Susceptible</p>
<p>Pouvoir habilitant LAU</p>	<p>L.A.U., article 113, al. 2, par. 1°</p>

Document explicatif – modification règlementaire urbanisme

Article(s)	2
District(s)	de Sainte-Marthe
Territoire visé	
Objet	Ajout de la grille de spécification pour la zone CLI-5137
Approbation référendaire	Susceptible
Pouvoir habilitant LAU	L.A.U., article 113, al. 2, par. 3°